

## **Semaine de l'économie bleue**

Allocution de S.E.M. Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

25 mars 2019, St Denis de La Réunion

---

Monsieur le président du Conseil régional de La Réunion,  
Monsieur le président de l'Université de La Réunion,  
Mesdames, Messieurs les élus et représentants du corps  
diplomatique,

Monsieur le directeur de l'Agence française de  
Développement,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

J'ai beaucoup de plaisir à participer aujourd'hui à cette première matinée de la semaine de l'économie bleue ici à La Réunion. Par son ampleur et la diversité des sujets qui seront abordées par des spécialistes de premier plan, cette manifestation exprime combien l'économie bleue est pour nous, îliens, une chance, un défi mais aussi une responsabilité.

Et pour cause, ce sont nos pays côtiers et insulaires en développement qui ont été les fers de lance de l'émergence du concept d'économie bleue à la Conférence Rio+20 de 2012. Nos plaidoyers créèrent une prise de conscience. En mettant en lumière les liens entre nos spécificités géographiques, les impératifs de croissance, les aspirations au bien-être social et

l'urgence écologique, nos convictions et nos aspirations clairement exprimées constituèrent bel et bien l'entame d'un processus de changement de paradigme dans les discussions mondiales sur le développement durable. La Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement de Samoa en 2014 a achevé de donner ses marques de noblesse à l'économie bleue en la hissant au rang d'ambition légitime. Elle en a consacré la priorité pour notre développement en reconnaissant aussi le droit de nos îles en développement à un traitement différencié au sein de la communauté internationale.

Ainsi, vous le constatez, Mesdames et Messieurs, l'économie bleue n'est pas seulement une opportunité pour nos pays, elle est une voie indispensable, LA voie indispensable de notre avenir.

Il me plait néanmoins de vous confier qu'à la Commission de l'océan Indien nous avons déjà fait de l'économie bleue un axe fort de notre intervention avant même que le terme n'existe ! En quelque sorte, comme Monsieur Jourdain, nous faisons de la prose sans le savoir. Et je suis convaincu que cette prose-là a largement contribué à cette prise de conscience mondiale qui nous paraît aujourd'hui bien naturelle.

Mesdames, Messieurs,

Notre océan, qui connecte directement et indirectement près de 60% de la population mondiale, est traversé par des autoroutes maritimes internationales représentant 70% du

---

commerce international d'hydrocarbures et près de la moitié du trafic maritime marchand mondial. A cela s'ajoutent les ressources halieutiques abondantes, les perspectives offertes par les gisements d'hydrocarbures du Canal du Mozambique, la biodiversité régionale aussi riche que fragile et aussi, vous me permettrez de le souligner, le jeu complexe d'influences diplomatiques et militaires qui a cours dans notre zone. Tout ceci fait de l'océan Indien, et notamment de son bassin occidental, une zone stratégique.

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que seule une action collective, volontaire et ambitieuse sera en mesure d'assurer une moisson océanique généreuse et durable pour nos Etats.

C'est dans ce sens que la COI a su associer ses Etats membres, la communauté des bailleurs et les Etats de l'Afrique orientale et australe à une panoplie de projets aux résultats reconnus. Je pense notamment à nos activités au service de la sécurité et de la surveillance maritimes que soutient l'Union européenne, dont le Plan régional de surveillance des pêches, ou encore le programme MASE qui a permis la création et la mise en opération d'un Centre régional de fusion de l'information maritime à Madagascar et d'un Centre régional de coordination d'opérations en mer aux Seychelles. Ces Centres, installés dans notre paysage régional grâce au partenariat COI-Union européenne, créent les conditions d'un espace maritime sécurisé, condition *sine qua non* du développement de l'économie bleue et de toute notre stabilité régionale.

A ces actions s'ajoutent nos initiatives, nombreuses et de longue date, en faveur d'une pêche durable et de la gestion intégrée des zones côtières. Avec l'appui du Fonds français pour l'environnement mondial, la COI a, par exemple, recensé plus de 80 bonnes pratiques de gestion des zones côtières et en a facilité la diffusion auprès des acteurs locaux grâce à des échanges qui ont permis de créer des activités économiques respectueuses de l'environnement notamment dans les domaines de l'algoculture, de l'écotourisme ou encore de la gestion raisonnée des mangroves. Et c'est aussi dans le domaine de l'adaptation aux effets du changement climatique que la COI, dans le cadre du programme ENERGIES financé par l'Union européenne, a cofinancé l'installation d'une unité de dessalement de l'eau de mer grâce au solaire pour alimenter en eau potable de nombreuses familles rodriguaises.

Je me garderai, Mesdames et Messieurs, de faire le catalogue de nos réalisations et de nos projets à venir dans le domaine de l'économie bleue au risque de monopoliser la tribune toute la journée. Je tiens néanmoins à faire mention d'une initiative prochaine qui sera mise en œuvre en partenariat avec l'Agence Française de Développement et le Fonds français pour l'environnement mondial. Alors que nos océans souffrent d'une pollution qui interpelle les consciences des citoyens et fait le tour des réseaux sociaux à force d'images choc, je suis heureux de vous annoncer que nous lancerons bientôt le projet ExPLOI pour « Expédition plastique océan Indien ». Ce projet, résolument inscrit dans l'ère du temps, mobilisera des

---

scientifiques, impliquera les jeunes et les communautés locales mais aussi les opérateurs économiques dans la lutte contre les déchets plastiques en cherchant dans le même temps à créer de la valeur dans une logique d'économie circulaire.

Mesdames, Messieurs,

Les ambitions légitimes de nos Etats pour le développement de l'économie bleue se doublent, je le disais, d'une responsabilité. C'est donc dans une logique de respect des grands équilibres écologiques que nos îles doivent tirer profit de la manne océanique. C'est le sens même du terme « développement durable ».

Pour cela, il nous faut mieux connaître nos océans. C'est dans cette perspective que la Région Réunion, la Préfecture et l'Université de La Réunion ont répondu à un appel à projets de l'Union européenne en proposant une initiative de recherche dans le domaine de la planification spatiale marine. Ce projet qui est au cœur de notre rencontre de ce matin porte un beau nom, Océan Metiss, pleinement en phase avec ce qui caractérise notre région insulaire résolument métissée.

C'est tout naturellement que la COI s'est engagée en tant que partenaire technique aux côtés de La Réunion dans ce projet qui vise à faire un état des lieux dynamique sur les facteurs impactant les économies et les écosystèmes de l'Indianocéanie et à évaluer le potentiel de croissance et de progrès social offert par nos vastes étendues océaniques.

L'apport de la COI aux activités d'Océan Metiss porte essentiellement sur l'échanges de données et d'informations dans les différents secteurs de l'économie bleue. A cet égard, le projet de Grand observatoire de l'océan Indien mis en œuvre avec l'appui de l'Institut de recherche pour le développement apparaît complémentaire d'*Océan Metiss* en ce sens qu'il pourra drainer de l'information utile à tous dans le respect des souverainetés nationales.

Mesdames, Messieurs,

Au moment de conclure, permettez-moi de rappeler cette vérité : notre grande région est un espace stratégique ouvert à la compétition au sein d'un modèle multipolaire qui cherche encore ses propres règles de fonctionnement. Un espace au sein duquel l'influence relative des joueurs se mesure bien sûr à leur richesse et au rayonnement de leur soft power, mais aussi à la capacité de projection de leurs marines et de leurs flottes de pêche.

Dans ce contexte que nous ne pouvons changer, construire une économie bleue résiliente et soutenable est donc pour nos nations océanes une absolue nécessité. Ce projet collectif nous permettra de devenir par nous-mêmes des sujets et des acteurs autonomes de notre développement. N'oublions jamais que nos Etats détiennent la clé de notre patrimoine collectif – je veux parler des Zones économiques exclusives – qu'il nous appartient de le faire fructifier en bon père de famille pour assurer l'avenir des générations montantes et la

préservation de la biodiversité mondiale dont une partie significative nous a échoué. Je vous souhaite à toutes et tous une semaine de partages fructueux. La COI sera très attentive, croyez-le bien, aux résultats de vos échanges.

Je vous remercie de votre attention.